

Situation de l'emploi et perspectives d'avenir chez les francophones du Nouveau-Brunswick titulaires de diplômes en éducation

The Job Situation and Future Perspectives for New Brunswick Teaching Graduates

Situación laboral y perspectivas futuras entre los francófonos de Nuevo-Brunswick que detentan un diploma en educación

Jean-Guy Ouellette and Rodrigue Landry

Volume 27, Number 1, Spring 1999

Perspectives d'avenir en éducation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080485ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080485ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

0849-1089 (print)

1916-8659 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellette, J.-G. & Landry, R. (1999). Situation de l'emploi et perspectives d'avenir chez les francophones du Nouveau-Brunswick titulaires de diplômes en éducation. *Éducation et francophonie*, 27(1), 80–99.

<https://doi.org/10.7202/1080485ar>

Article abstract

At the turning of the last decade, a large surplus of teaching graduates from Université de Moncton flooded the Francophone teaching market in New Brunswick, in a situation Faced with a steep decline in its enrolment, the Faculty of Education carried out a survey involving five groups (1992 to 1996) of graduating students (n = 1.095). The results gathered from 857 respondents (78.3 % of the total) reveal that a great majority (92 %) had applied for at least one teaching job, but that only 57 % had received at least one job offer. A significant number of graduates (85 %) had done substitute teaching (an average of 1.37 years) upon receiving their diploma. Many of them had worked at other jobs or received employment insurance (32 %) for varying periods of time. At the time of the study, 38 % of graduates had a position in the public school system, 9% were involved in teaching outside the public school system (a total of 78 % were actively involved in education), 12 % were working in an area other than teaching, 6 % were back at school, and 4 % were without work. As a rule, the more recent the diploma received the less likely the job prospect, although there were variations according to the program of study. However, a detailed analysis of various data (including weaker students and the growing number of teachers who are retiring) allows us to conclude that the employment picture for the next set of graduates seems to be much more promising; there may in fact be a shortage of teachers in some areas, particularly in sciences and in mathematics.

Situation de l'emploi et perspectives d'avenir chez les francophones du Nouveau-Brunswick titulaires de diplômes en éducation

Jean-Guy OUELLETTE

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada

Rodrigue LANDRY

Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada

RÉSUMÉ

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, un important surplus de diplômés et de diplômées dans les programmes de formation à l'enseignement à l'Université de Moncton, comme partout ailleurs au Canada, a eu pour effet d'inonder le marché de l'emploi en enseignement chez les francophones du Nouveau-Brunswick. Face à une décroissance massive de ses effectifs étudiants, la Faculté des sciences de l'éducation a effectué un sondage auprès de cinq cohortes (1992 à 1996) de finissants et finissantes ($n = 1\ 095$). Les résultats recueillis chez les 857 répondants et répondantes (soit 78,3 % du groupe total) révèlent que la grande majorité (92 %) ont fait au moins une demande d'emploi dans le système scolaire, mais que seulement 57 % ont reçu au moins une offre d'emploi pour y travailler. Un nombre important de finissants et de finissantes (85 %) ont fait de la suppléance (d'une durée moyenne de 1,37 année) à la suite de l'obtention de leur diplôme et beaucoup ont

occupé une variété de fonctions ou ont connu le chômage (32 %) pour des périodes variées. Au moment de l'enquête, 38 % des finissants et finissantes étaient titulaires d'un poste dans le système scolaire public, 31 % faisaient de la suppléance, 9 % occupaient un poste en éducation en dehors du système scolaire public (un total de 78 % étant actifs en éducation), 12 % travaillaient dans un domaine autre que celui de l'éducation, 6 % étaient aux études et 4 % étaient sans emploi. En règle générale, plus récente était l'obtention du diplôme moins probables étaient les perspectives d'emploi, quoique celles-ci variaient selon le programme d'études. Une analyse détaillée de diverses données (dont les faibles effectifs étudiants et le nombre croissant de retraites chez le personnel enseignant) nous permet toutefois de conclure que les perspectives futures d'emploi pour les prochaines cohortes s'avèrent beaucoup plus prometteuses et qu'il pourrait même y avoir une pénurie d'enseignants et d'enseignantes dans certains domaines, notamment en sciences et en mathématiques.

ABSTRACT

The Job Situation and Future Perspectives for New Brunswick Teaching Graduates

Jean-Guy OUELLETTE

University of Moncton, New Brunswick, Canada

Rodrigue LANDRY

University of Moncton, New Brunswick, Canada

At the turning of the last decade, a large surplus of teaching graduates from Université de Moncton flooded the Francophone teaching market in New Brunswick, in a situation faced with a steep decline in its enrolment, the Faculty of Education carried out a survey involving five groups (1992 to 1996) of graduating students ($n = 1.095$). The results gathered from 857 respondents (78.3 % of the total) reveal that a great majority (92 %) had applied for at least one teaching job, but that only 57 % had received at least one job offer. A significant number of graduates (85 %) had done substitute teaching (an average of 1.37 years) upon receiving their diploma. Many of them had worked at other jobs or received employment insurance (32 %) for varying periods of time. At the time of the study, 38 % of graduates had a position in the public school system, 9 % were involved in teaching outside the public school system (a total of 78 % were actively involved in education), 12 % were working in an area other than teaching, 6 % were back at school, and 4 % were without work. As a rule, the more recent the diploma received the less likely the job prospect, although there were variations according to the program of study. However, a detailed analysis of various data (including weaker students and the growing number of teachers who are retiring) allows us to conclude that the employment picture for the next set of graduates seems to be much more promising; there may in fact be a shortage of teachers in some areas, particularly in sciences and in mathematics.

RESUMEN

Situación laboral y perspectivas futuras entre los francófonos de Nuevo-Brunswick que detentan un diploma en educación

Jean-Guy OUELLETTE

Universidad de Moncton, Nuevo-Brunswick, Canada

Rodrigue LANDRY

Universidad de Moncton, Nuevo-Brunswick, Canada

Al final de la década de 1980 y a principios de la de 1990, un importante excedente de diplomados y diplomadas en los programas de formación para la docencia de la Universidad de Moncton, y en otras partes de Canadá, inundaron el mercado de trabajo educativo de los francófonos de Nuevo-Brunswick. Ante un decrecimiento masivo de los efectivos estudiantiles, la Facultad de ciencias de la educación realizó un sondeo en cinco cohortes (1992 a 1996) de pasantes en educación (n = 1,095). Los resultados obtenidos entre 857 de los encuestados (es decir 78.3 % del total) muestra que la gran mayoría de ellos (92 %) han hecho por lo menos una demanda de empleo en el sistema de educación pero que solamente 57 % han recibido una oferta de trabajo efectiva. Un número importante de pasantes (85 %) han sido suplentes (con una duración media de 1.37 años) después de haber obtenido sus diplomas y muchos han ocupado una gran variedad de funciones o han pasado temporadas sin empleo (32 %). Al momento de realizar la encuesta, 38 % de los pasantes ocupaban un puesto en el sistema de educación pública, 31 % eran suplentes, 9 % ocupaban un puesto en educación fuera del sistema público (un total de 78 % educaba), 12 % trabajaban en un sector otro que el educativo, 6 % estaban estudiando y 4 % eran desempleados. Por regla general, entre más reciente fuera la obtención de un diploma menores eran las perspectivas de empleo, aunque éstas variaran según el programa de estudios. Un análisis detallado de los diversos datos (entre ellos los bajos efectivos de estudiantes y el creciente número de jubilados entre el personal docente) nos permite sin embargo concluir que las perspectivas futuras de trabajo para las cohortes venideras se presentan prometedoras y que podría incluso registrarse una penuria de maestros y maestras en ciertos sectores, especialmente en ciencias y en matemáticas.

Introduction

Le surplus d'enseignants et d'enseignantes francophones au Nouveau-Brunswick au milieu des années 1990 a provoqué une si grande inquiétude que plusieurs intervenants francophones dans le domaine de l'éducation¹ ont choisi de se pencher sur la question. Une étude a alors été menée afin de s'enquérir de la situation de l'emploi et des perspectives d'avenir chez cinq cohortes (1992-1996) de diplômés et de diplômées en éducation de l'Université de Moncton². Le présent article définit d'abord la problématique de l'emploi des diplômés et des diplômées en éducation, puis expose la méthodologie, les résultats et la discussion des résultats, avant d'énoncer les conclusions de l'étude.

Problématique de l'emploi des titulaires de diplômes en éducation

Au début des années 1990, comme un peu partout ailleurs au Canada dans les programmes de formation initiale à l'enseignement, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton constatait une forte croissance des admissions dans ses programmes de premier cycle en éducation et instituait un contingentement à l'automne de 1992. Cet engouement général pour les programmes de formation en éducation à la fin des années 1980 et au début des années 1990 a permis à un nombre élevé de diplômés et de diplômées en éducation d'inonder le marché de l'emploi, créant de ce fait un surplus important d'enseignants et d'enseignantes disponibles pour travailler au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada.

On rapporte qu'au milieu des années 1990 les universités canadiennes formaient en moyenne 22 000 enseignants et enseignantes par année et qu'en octobre 1995 le surplus en chiffres réels était d'environ 35 000 (Tremblay, 1997). En procédant à une analyse du nombre d'enseignantes et d'enseignants disponibles, des projections de retraite du personnel enseignant, du nombre constant de diplômés et de diplômées en enseignement et du taux d'inscriptions scolaires, Tremblay (1997) constate que le surplus de personnes en mesure d'enseigner demeurera sensiblement le même pour un certain temps encore, pour trois des quatre grandes régions canadiennes, l'Atlantique, le Québec et l'Ouest canadien, «... si les universités canadiennes continuent à former des enseignants au même rythme» (p. 70). Selon

-
1. Ces intervenants francophones dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Brunswick sont essentiellement le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton et l'Association des diplômés en éducation à la recherche d'emploi.
 2. L'orientation générale de cette recherche a été conçue en bonne partie par le Comité d'étude sur les perspectives d'avenir en éducation, créé pour l'occasion. Ce comité était composé de représentantes et de représentants de l'Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, de l'Association des diplômés en éducation à la recherche d'emploi, du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick, ainsi que de l'Université de Moncton (Centre de planification de la carrière, Centre de recherche et de développement en éducation et Faculté des sciences de l'éducation).

Tremblay (1997), l'Ontario est la seule région qui saura sauvegarder un équilibre entre l'offre et la demande en personnel enseignant.

Néanmoins, une étude exhaustive menée en Ontario portant sur l'offre et la demande de personnel enseignant en prévision de la prochaine décennie faisait aussi état, selon un certain scénario, d'un surplus d'enseignants et d'enseignantes pour encore un certain temps (Smith et McIntyre, 1996). Une autre étude conduite dans les provinces maritimes il y a une dizaine d'années prévoyait également un surplus en personnel enseignant jusqu'au début des années 2000 : 2000-2001 dans le cas des écoles anglophones et 2001-2002 dans le cas des écoles francophones (Samson, Sullivan et Uhl, 1991). De plus, une recherche portant sur la situation de l'emploi effectuée en Ontario auprès d'une cohorte de finissants et de finissantes francophones en éducation de l'Université d'Ottawa révèle que seulement 37,5 % de ces derniers ont signé un contrat avec un conseil scolaire à la fin de leurs études, alors que, parmi ceux qui n'ont pas signé de contrat, un fort pourcentage font de la suppléance (57 %) ou sont occupés à d'autres activités (43 %) (Herry, Maltais et Hinton, 1998). Ces données viennent confirmer le surplus en personnel enseignant et le peu de postes disponibles pour les diplômés et les diplômées en éducation.

Tremblay (1997) montre aussi que la retraite imminente de plusieurs enseignants et enseignantes nous permet de « prévoir une forte demande d'enseignants au début du prochain siècle » (p. 67), particulièrement vers l'an 2005. Une étude menée auprès des districts scolaires au Canada est parvenue aux mêmes conclusions quant au surplus actuel d'enseignants et d'enseignantes et à la forte demande pressentie (Press, 1997). Selon un certain scénario, Smith et McIntyre (1996) prévoient, pour leur part, une pénurie d'enseignants et d'enseignantes en Ontario en 2004.

Par ailleurs, le surplus actuel du personnel enseignant commence déjà à disparaître, étant donné la baisse significative d'inscriptions dans les programmes de formation à l'enseignement. Cette diminution se ferait déjà sentir en Ontario (Herry, Maltais et Hinton, 1997; McIntyre, 1998; Smith et McIntyre, 1996). Selon Herry et ses collègues (1997), les deux établissements francophones de formation à l'enseignement de l'Ontario prévoyaient déjà en 1997 ne pas être en mesure de pourvoir tous les postes disponibles.

À l'Université de Moncton, seul établissement à assurer la formation des futurs enseignants et enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick, cette baisse d'inscriptions dans les programmes de formation à l'enseignement s'est manifestée de façon radicale. En effet, le nombre total d'étudiants et d'étudiantes se préparant à la profession enseignante à cet établissement est passé de 1 203 en 1991-1992 à 345 en 1997-1998, soit une diminution de 71,3 %. Un déclin aussi remarquable annoncerait-il une pénurie du personnel enseignant francophone au Nouveau-Brunswick dans un avenir rapproché?

La situation précaire de l'emploi chez les francophones du Nouveau-Brunswick diplômés en éducation et la baisse considérable d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les programmes de formation à l'enseignement à l'Université de Moncton ont été à l'origine de la présente étude. Rappelons que le sondage visait les objectifs suivants :

1. Rendre compte de la situation de l'emploi de cinq cohortes de finissants et de finissantes de premier cycle en éducation à l'Université de Moncton.
2. Donner un aperçu de leurs perspectives d'avenir.

Il convient de préciser que l'étude originale dans son ensemble, qui a déjà fait l'objet d'un rapport préliminaire (Ouellette et Landry, 1997), a été menée auprès de cinq cohortes (1992-1996) de diplômées et de diplômés en éducation et auprès de l'ensemble des personnes dont les noms figuraient sur la liste de suppléance de chaque district scolaire francophone du Nouveau-Brunswick. Cependant, le présent article n'inclut pas les données relatives aux suppléantes et aux suppléants. La partie qui suit présente la méthodologie de l'étude.

Méthodologie

Population étudiée

La population ciblée était constituée de tous les diplômés et les diplômées ($n = 1\,095$) des programmes de formation initiale à l'enseignement de cinq cohortes pour les années 1992 à 1996 à l'Université de Moncton. De cette population initiale, 857 sujets (soit 78,3 %) ont été retenus, dont 621 (72,5 %) de sexe féminin et 236 (27,5 %) de sexe masculin. Un certain nombre, soit 238 (21,7 %), n'ont pu être rejoints pour diverses raisons qui seront précisées plus loin.

Étant donné la difficulté d'établir un échantillon représentatif d'une population aussi diversifiée (c'est-à-dire qu'elle était répartie sur un grand nombre de programmes et d'années), il a été convenu d'essayer de rejoindre la population totale. Cette façon de procéder a permis de rejoindre 78,3 % de la population, ce qui s'avère acceptable si l'on considère que certaines personnes étaient titulaires de leur diplôme depuis près de cinq ans.

La population étudiée ($n = 857$) était donc composée de cinq cohortes réparties comme suit selon le nombre de finissantes et de finissants par année de diplomation : 1992 ($n = 113$), 1993 ($n = 159$), 1994 ($n = 191$), 1995 ($n = 214$) et 1996 ($n = 180$), ainsi qu'on le constate au tableau 1, lequel contient aussi d'autres renseignements concernant cette population.

Tableau 1. Répartition des diplômées et des diplômés de 1^{er} cycle en enseignement selon le programme d'études et l'année d'obtention du diplôme

Programme d'études	Année d'obtention du diplôme					Total
	1992	1993	1994	1995	1996	
B. Éd. (postbaccalauréat)	16	28	14	5	17	80
B. Éd. (préscol.-élém.)	8	7	23	23	14	75
B. Éd. (élém.)	33	66	83	84	64	330
B. Éd. (sec.)	26	27	33	53	45	184
B. Éd. (éd. spéc.)	3	7	1	7	7	25
B. Éd. (tech. des affaires)	1	2	2	2	4	11
B. Éd. (tech. de l'industrie)	-	2	3	3	6	14
B. E. P.	25	17	28	33	20	123
B. M. (éd. mus.)	1	3	2	1	2	9
B. A. V. (ens.)	-	-	2	3	1	6
Total	113	159	191	214	180	857

Comme l'illustre le tableau 1, la population étudiée venait des 10 programmes suivants : le baccalauréat en éducation (postbaccalauréat), le baccalauréat en éducation (préscolaire-élémentaire 1^{er} cycle), le baccalauréat en éducation (élémentaire), le baccalauréat en éducation (secondaire), le baccalauréat en éducation (éducation spéciale), le baccalauréat en éducation (technologie des affaires), le baccalauréat en éducation (technologie de l'industrie), le baccalauréat en éducation physique, le baccalauréat en musique (éducation musicale) et le baccalauréat en arts visuels (enseignement). À part le baccalauréat en éducation (postbaccalauréat), programme d'une durée d'un an consécutif à un premier baccalauréat dans une ou deux disciplines d'enseignement dans le système scolaire public, les neuf autres programmes sont tous des programmes universitaires de quatre ans.

Questionnaire

Dans le but d'atteindre le premier objectif fixé par l'étude, un questionnaire a été conçu par une équipe du Centre de recherche et de développement en éducation de l'Université de Moncton en collaboration avec les membres du comité d'étude mentionné ci-dessus (voir note 2). Son objet était de recueillir de l'information descriptive relativement aux aspects suivants : les données démographiques, les activités de recherche d'emploi, la mobilité, la situation antérieure d'emploi et la situation actuelle d'emploi.

L'étude prévoyait répondre à l'objectif relatif aux perspectives d'avenir en éducation pour la population étudiée en recueillant des renseignements ayant trait aux aspects suivants : le nombre d'admissions dans les programmes de premier cycle en éducation des dernières années à l'Université de Moncton, l'effectif étudiant à temps complet dans ces programmes, le nombre de diplômés et de diplômées ainsi que des

données sur l'offre et la demande en personnel enseignant pour les francophones du Nouveau-Brunswick. Finalement, il a été convenu que les données recueillies seraient essentiellement analysées de façon descriptive.

Procédure

La collecte des données a été menée au moyen d'entrevues téléphoniques conduites pendant une période de trois semaines en mars 1997. La durée des entrevues pouvait varier entre 15 et 20 minutes selon la quantité d'information présentée par le sujet.

Une équipe de 10 téléphonistes a reçu au préalable une formation sur la façon de conduire une entrevue par téléphone et de remplir le questionnaire. Elle était surtout constituée d'étudiantes et d'étudiants à la maîtrise en éducation et de quelques-uns en dernière année du baccalauréat.

Les téléphonistes ont tenté de joindre les diplômées et les diplômés à au moins trois reprises. Par ailleurs, certains n'ont pas pu être joints pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

1. Le numéro de téléphone n'était plus en service.
2. Le numéro de téléphone était incorrect.
3. Il n'y avait pas de numéro de téléphone dans le dossier universitaire de la personne concernée.
4. Il n'y avait pas de réponse après trois essais ou plus.
5. La personne concernée refusait de participer à l'étude.
6. La personne concernée vivait à l'extérieur de sa région natale et il était impossible de la joindre.

Résultats

La partie qui suit fait état des résultats relatifs à la recherche d'emploi, à la situation antérieure d'emploi, à la mobilité et à la situation actuelle d'emploi des finissants et des finissantes (n = 857). S'ajoutent à ces résultats des renseignements touchant les perspectives d'avenir de ces finissants et finissantes en enseignement.

Recherche d'emploi

À la fin de leurs études, on remarque que la très grande majorité des finissantes et des finissants en enseignement désiraient faire carrière dans le système scolaire. En effet, les données recueillies auprès des 857 personnes qui ont répondu à cette question indiquent que 92 % d'entre elles ont fait une demande d'emploi dans le système scolaire, alors qu'un pourcentage moindre a fait des demandes d'emploi en enseignement à l'extérieur du système scolaire (37 %), en éducation, mais non dans l'enseignement (31 %), et dans un domaine autre que celui de l'éducation (39 %).

Afin de mieux saisir l'éventuelle diversité des démarches relatives aux demandes d'emploi des finissantes et des finissants, selon qu'ils étaient originaires du Nouveau-Brunswick ou non, il nous paraissait tout à fait indiqué de connaître les

réponses des sujets, d'abord sur un plan général, ensuite selon qu'ils étaient originaires du Nouveau-Brunswick (ci-après appelés résidents du Nouveau-Brunswick) ou selon qu'ils étaient originaires de l'extérieur du Nouveau-Brunswick (ci-après appelés non-résidents du Nouveau-Brunswick).

Quant à l'endroit des demandes d'emploi pour un poste dans l'enseignement, les sujets qui ont répondu à cette question (n = 786) ont fait une demande dans leur district scolaire d'origine dans une proportion de 84 %, dont 85 % pour les résidents du Nouveau-Brunswick (n = 734) et 73 % pour les non-résidents de cette province (n = 52). Ces mêmes sujets ont aussi fait des demandes d'emploi dans d'autres districts scolaires de leur province d'origine dans l'ordre de 62 % (61 % pour les résidents du Nouveau-Brunswick et 75 % pour les non-résidents de cette province).

Étant donné l'information spécifique que nous intéressait relativement à l'endroit des demandes d'emploi, deux questions ont été posées différemment selon que les sujets étaient résidents ou non-résidents du Nouveau-Brunswick. Ainsi, les premiers rapportaient avoir fait des demandes d'emploi pour un poste en enseignement dans les autres provinces de l'Atlantique et ailleurs au Canada, à l'extérieur des provinces atlantiques, dans des proportions respectives de 33 % et 26 %. Quant aux seconds, ils mentionnaient avoir fait des demandes d'emploi dans des proportions de 50 % au Nouveau-Brunswick et de 46 % au Canada, à l'extérieur de leur province d'origine et du Nouveau-Brunswick.

Enfin, 12 % seulement de l'ensemble des personnes interrogées ont fait des demandes d'emploi pour un poste en enseignement à l'extérieur du Canada (11 % des résidents du Nouveau-Brunswick et 17 % des non-résidents). En général, ces résultats semblent indiquer que les diplômés et les diplômées font de moins en moins de demandes d'emploi à mesure que les occasions d'emploi s'éloignent de leur milieu d'origine. Lorsqu'on tient compte du nombre moyen de demandes d'emploi pour un poste en enseignement, on obtient une moyenne de 12 demandes pour l'ensemble des sujets qui ont répondu à cette question (n = 766), dont une moyenne de 11 demandes pour les résidents du Nouveau-Brunswick (n = 715) et de 22 demandes pour les non-résidents (n = 51).

Situation antérieure d'emploi

L'examen de la situation antérieure d'emploi des 787 personnes qui ont répondu à cette question révèle que 57 % d'entre elles ont reçu au moins une offre d'emploi pour travailler dans le système scolaire, dont 80 % pour les finissantes et les finissants de l'année 1992, 66 % pour ceux de l'année 1993, 64 % pour ceux de l'année 1994, 46 % pour ceux de l'année 1995 et 34 % pour ceux de l'année 1996. Les données nous apprennent également que les finissantes et les finissants ont reçu en moyenne 1,19 offre d'emploi. Par ailleurs, ce nombre moyen d'offres d'emploi augmente à 2,1 lorsqu'on retient seulement les personnes qui ont obtenu au moins une offre d'emploi. De plus, le nombre d'offres d'emploi reçues variait de 1 à 11 pour celles-ci. Les données indiquent aussi que la durée moyenne (en année) entre la fin des études et l'obtention d'un poste dans le système scolaire était de 0,97 année pour les personnes qui avaient obtenu au moins une offre d'emploi dans ce milieu. En somme, ces

résultats révèlent une variation importante dans l'obtention d'offres d'emploi. Si certains diplômés et diplômées ont reçu jusqu'à 11 offres d'emploi dans le milieu scolaire, un nombre considérable (43 %) n'en a pas reçu une seule.

La répartition par programme des personnes qui ont reçu au moins une offre d'emploi dans le système scolaire (n = 445 sur 787) fournit des renseignements assez diversifiés. En effet, les pourcentages les plus élevés sont de 88 et 77 % respectivement pour les programmes du baccalauréat en musique (éducation musicale) (n = 7 sur 8) et du baccalauréat en éducation (postbaccalauréat) (n = 61 sur 79), alors que les pourcentages les plus bas sont de 49 et 46 % respectivement pour les programmes du baccalauréat en éducation (élémentaire) (n = 151 sur 308) et du baccalauréat en éducation (technologie de l'industrie) (n = 6 sur 13). La distribution des pourcentages pour les autres programmes est la suivante en ordre décroissant : baccalauréat en éducation (éducation spéciale) (67 %; n = 14 sur 21), baccalauréat en éducation (technologie des affaires) (67 %; n = 6 sur 9), baccalauréat en arts visuels (enseignement) (67 %; n = 4 sur 6), baccalauréat en éducation (secondaire) (61 %; n = 102 sur 167), baccalauréat en éducation (préscolaire-élémentaire) (58 %; n = 40 sur 69) et baccalauréat en éducation physique (51 %; n = 54 sur 107).

L'examen de la diversité des situations d'emploi (autres qu'un poste en enseignement dans le système scolaire) vécues par les finissantes et les finissants depuis la fin de leurs études permet de constater qu'une proportion de 85 % d'entre eux ont à un moment ou à un autre fait de la suppléance et que la durée moyenne de cette expérience était de 1,37 année. Viennent ensuite, dans un ordre décroissant, les situations d'emploi suivantes, accompagnées de leur pourcentage et de leur durée moyenne respectifs : autre domaine que celui de l'éducation (35 %; 1,17 année), sans emploi (32 %; 0,72 année), poste en éducation dans le système scolaire sans compter la suppléance et l'enseignement (27 %, 0,87 année), enseignement hors du système scolaire (23 %; 1,04 année) et poste en éducation en dehors du système scolaire (8 %; 1,10 année). De plus, 24 % ont été aux études à temps complet pour une durée moyenne de 1,35 année.

Ces analyses de la situation antérieure d'emploi montrent que, chez les finissantes et les finissants des cohortes des années 1992 à 1996, l'offre d'emploi a varié considérablement en fonction du programme d'études. De plus, ces finissantes et ces finissants ont été appelés à vivre diverses situations d'emploi en raison du nombre limité de postes disponibles en enseignement, en prédominance la suppléance (85 %) et assez souvent le chômage (32 %).

Mobilité

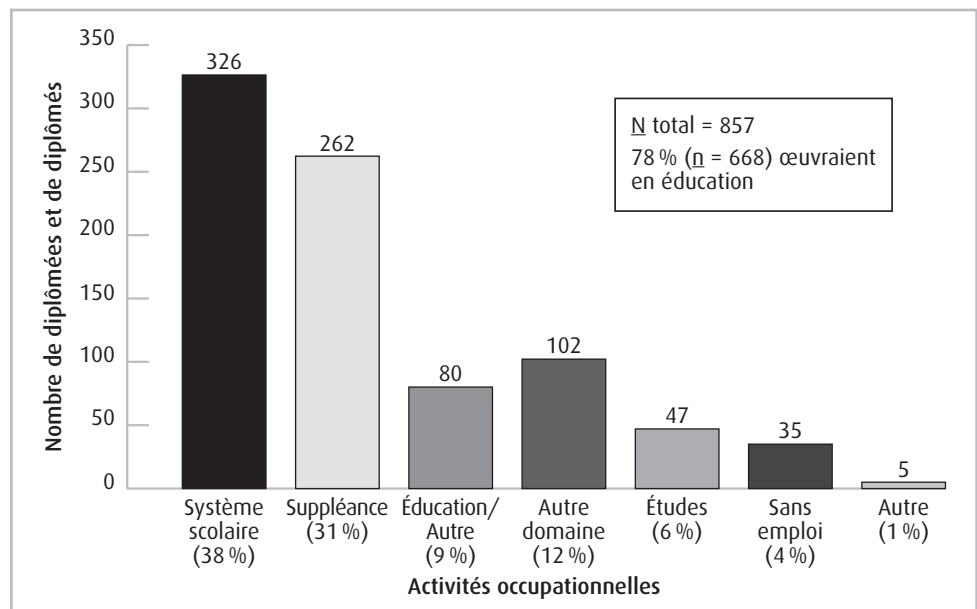
Certaines données relatives au déplacement des finissantes et des finissants révèlent leur degré de mobilité dans la recherche d'un emploi. Lorsqu'elles ont été interrogées sur leur disposition à déménager pour occuper un poste en enseignement, 59 % (n = 786) des personnes qui ont répondu à cette question auraient accepté de déménager pour occuper un poste en enseignement. Une fois ces données réparties selon le sexe, un écart assez important apparaît entre les finissantes et les finissants. En effet, les finissantes auraient accepté dans une proportion de 55 %

de déménager pour occuper un poste en enseignement, alors que chez les finissants cette proportion aurait été de 75 %. La mobilité des personnes est donc un facteur à considérer dans l'analyse de la situation d'emploi des titulaires de diplômes. Pour des raisons personnelles ou familiales, certaines personnes peuvent ne pas trouver d'emploi en enseignement dans leur région et accepter cette situation au lieu d'envisager la possibilité d'un déménagement.

Situation actuelle d'emploi

Les données recueillies relativement à la situation actuelle d'emploi des finissantes et des finissants indiquent qu'une grande majorité (90 %) d'entre eux étaient actifs sur le marché du travail et que 78 % travaillaient en éducation au moment de l'enquête. La répartition des activités professionnelles des finissantes et des finissants, illustrée à la figure 1, montre que 38 % (n = 326) travaillaient dans le système scolaire public, dont 88 % en enseignement et 12 % dans des activités telles que le tutorat, l'aide à l'enseignement ou l'engagement dans des projets spéciaux. En plus des titulaires de postes dans le système scolaire public, des finissantes et des finissants (31 %; n = 262) faisaient de la suppléance et d'autres (9 %; n = 80) occupaient un poste en éducation en dehors du système scolaire public, pour un total de 78 % (n = 668) travaillant en éducation. Parmi les autres activités mentionnées, 12 % (n = 102) occupaient un poste dans un domaine autre que celui de l'éducation, 6 % (n = 47) étaient aux études, 4 % (n = 35) étaient sans emploi et près de 1 % (n = 5) faisaient autre chose.

Figure 1. Répartition des activités professionnelles des diplômées et des diplômés de 1^{er} cycle en enseignement



La répartition des 326 sujets qui occupaient un poste dans le système scolaire public selon l'année d'obtention de leur diplôme se présente selon les proportions suivantes pour chacune des années : 55 % (n = 62) pour l'année 1992, 45 % (n = 71) pour l'année 1993, 42 % (n = 81) pour l'année 1994, 33 % (n = 71) pour l'année 1995 et 23 % (n = 41) pour l'année 1996. Le pourcentage des finissantes et des finissants occupant un poste dans le système scolaire public diminue passablement entre 1992 et 1996. Outre ces résultats, 92 et 8 % de ces postes étaient respectivement à temps plein et à temps partiel, ces postes étaient occupés dans des proportions respectives de 75 et 25 % au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, 23 % des postes étaient en immersion dans des districts anglophones et, finalement, les postes étaient occupés à 68 % par des femmes et à 32 % par des hommes (proportions assez similaires à celles de leur représentation dans l'échantillon total : respectivement 72,5 % et 27,5 %).

La distribution des postes occupés dans le système scolaire public selon le programme d'études des finissantes et des finissants révèle des écarts assez importants. En effet, comme le montre le tableau 2, 56 % (le pourcentage le plus élevé) des finissantes et des finissants du baccalauréat en musique (éducation musicale) travaillaient dans le système scolaire, alors que le pourcentage le plus bas (31 %) revenait à ceux du baccalauréat en éducation (élémentaire). Il convient cependant d'ajouter que ce premier groupe comptait seulement 5 personnes, alors que qu'on en dénombrait 103 dans le second. L'écart entre le pourcentage le plus élevé et le plus bas est de 25. Les autres pourcentages peuvent être vérifiés au tableau 2.

Tableau 2. Répartition des diplômées et des diplômés selon le programme d'études, le poste occupé dans le système scolaire ou le travail de suppléance dans le système scolaire

Programme d'études	Système scolaire		Suppléance	
	N	%	N	%
B. Éd. (postbaccalauréat)	41	51	13	16
B. Éd. (présc.-élém.)	28	37	26	35
B. Éd. (élém.)	103	31	142	43
B. Éd. (sec.)	80	44	46	25
B. Éd. (éd. spéc.)	13	52	4	16
B. Éd. (tech. des affaires)	6	55	0	0
B. Éd. (tech. de l'industrie)	6	43	3	21
B. E. P.	42	34	26	21
B. M. (éd. mus.)	5	56	0	0
B. A. V. (ens.)	2	33	2	33
Total	326	38	262	31

Les résultats obtenus nous permettent également d'examiner la situation des finissantes et des finissants qui faisaient de la suppléance dans le système scolaire en tenant compte de l'année d'obtention de leur diplôme et de leur programme d'études.

Si l'on considère les résultats par rapport à l'activité de suppléance du point de vue de l'année du diplôme, on s'aperçoit que le pourcentage des personnes qui faisaient de la suppléance augmente de 1992 à 1996. Le pourcentage des personnes qui faisaient de la suppléance selon l'année d'obtention du diplôme se présente ainsi : 13 % (n = 15) pour l'année 1992, 28 % (n = 45) pour l'année 1993, 28 % (n = 54) pour l'année 1994, 36 % (n = 77) pour l'année 1995 et 39 % (n = 71) pour l'année 1996. De plus, 97 % et 3 % de la suppléance se faisait respectivement au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et 83 % de la suppléance était assurée par les finissantes, alors que c'était le cas pour seulement 17 % des finissants. La durée de la suppléance s'étendait sur une période moyenne de 1,84 année.

Les résultats présentés au tableau 2 eu égard au pourcentage des personnes qui faisaient de la suppléance, selon leur programme d'études, révèlent un écart significatif entre les finissantes et les finissants du baccalauréat en éducation (technologie des affaires) (0 %) et du baccalauréat en musique (éducation musicale) (0 %), d'une part, et ceux du baccalauréat en éducation (élémentaire) (43 %), d'autre part. Il importe aussi de préciser que les finissantes et les finissants des deux premiers groupes étaient respectivement (n = 11) et (n = 9) beaucoup moins nombreux que ceux du troisième groupe (n = 330). Les pourcentages pour les autres programmes varient de 16 % à 35 % (voir le tableau 2).

D'autres renseignements recueillis auprès des finissantes et des finissants qui travaillaient dans le système scolaire et qui ont répondu à cette question (n = 276) indiquent que 70 % (n = 192) travaillaient uniquement au niveau scolaire pour lequel ils avaient été formés. Par ailleurs, 18 % (n = 50) et 12 % (n = 34) travaillaient respectivement en partie et pas du tout dans leur domaine de formation.

L'analyse de la situation actuelle d'emploi conduit donc à deux constatations : plus récente est l'obtention du diplôme, moins probables sont les perspectives d'emploi, et ces perspectives varient selon le programmes d'études. Peu importe le programme d'études ou l'année d'obtention du diplôme, toutefois, il y a rarement plus d'une chance sur deux d'obtenir un poste dans le système scolaire. Les chances sont un peu plus grandes chez les hommes que chez les femmes; en pourcentage, elles sont d'environ 4 %. On note que, même si un total de 78 % travaillaient en éducation, une proportion importante des finissantes et des finissants (31 %) faisaient de la suppléance, mais que 69 % faisaient de la suppléance à l'occasion et 31 % seulement ont dit faire de la suppléance à long terme. Par conséquent, si seulement 4 % des répondants et des répondantes ont déclaré être sans emploi, un nombre plus considérable n'occupe pas d'emploi stable. La suppléance est une activité professionnelle plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, même si l'on tient compte du fait que l'échantillon est constitué majoritairement de femmes. Finalement, il est intéressant de noter que près d'un finissant ou d'une finissante sur quatre (23 %) qui a réussi à obtenir un poste dans le système scolaire faisait de l'immersion en français dans les districts scolaires anglophones.

Degré de satisfaction et situation actuelle d'emploi

Les finissantes et les finissants ont été interrogés relativement à leur situation actuelle d'emploi comparativement à celle qu'ils souhaitaient à la fin de leur formation initiale en enseignement. Les données relatives à cette question indiquent que 71 % des personnes qui occupaient un poste dans le système scolaire étaient satisfaites de leur situation d'emploi, alors que 23 % et 6 % d'entre elles étaient respectivement plus ou moins satisfaites et insatisfaites de leur situation. Par ailleurs, 13 % seulement des personnes qui faisaient de la suppléance déclaraient être satisfaites de leur situation, alors que 34 % et 53 % d'entre elles se disaient respectivement plus ou moins satisfaites et insatisfaites de leur situation d'emploi. De plus, 96 % de ces personnes qui faisaient de la suppléance désiraient obtenir un poste en enseignement, ce qui semble confirmer que la plupart des personnes qui ont obtenu récemment leur diplôme en éducation et qui choisissent de faire de la suppléance espèrent occuper un poste régulier éventuellement.

Quant aux finissantes et aux finissants qui travaillaient en éducation en dehors du système scolaire, 38 % étaient satisfaits de leur situation, alors que 44 % et 18 % se déclaraient respectivement plus ou moins satisfaits et insatisfaits de leur situation. Une majorité (54 %) désirait obtenir un poste en enseignement. Finalement, 51 % des personnes travaillant dans un domaine autre que celui de l'éducation se disaient satisfaites de leur situation d'emploi, alors que 25 et 24 % déclaraient respectivement être plus ou moins satisfaites et insatisfaites de leur situation. De plus, 45 % des sujets interrogés désiraient obtenir un poste en enseignement.

Perspectives d'avenir

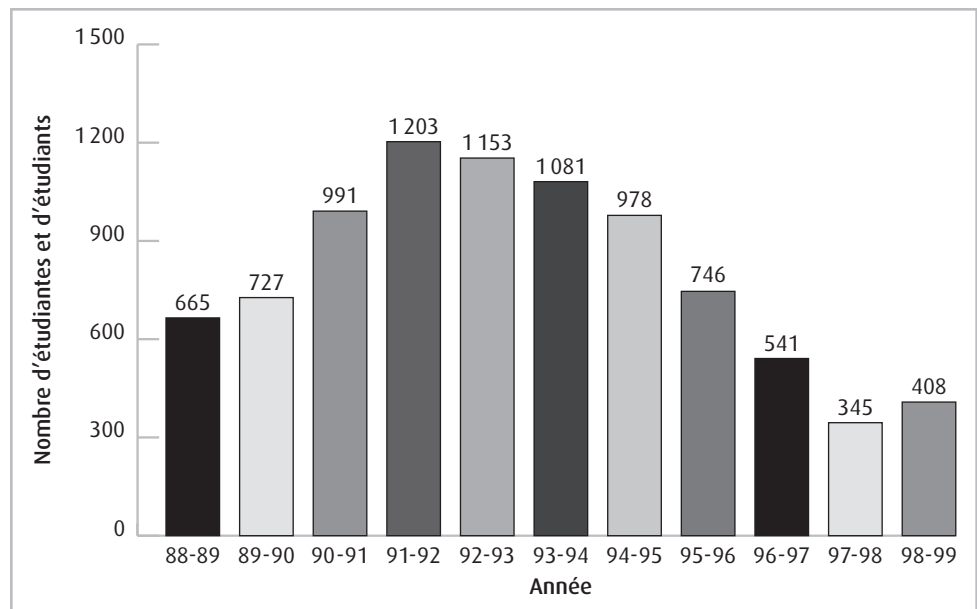
Nous sommes convenus qu'un certain nombre de renseignements pourraient nous éclairer sur les perspectives d'avenir des finissantes et des finissants en éducation. En effet, nous avons considéré le nombre d'admissions en première année dans les programmes de formation de premier cycle en éducation, l'effectif étudiant à temps complet dans ces programmes de formation, le nombre de finissantes et de finissants dans ces programmes ainsi que le tableau de l'offre et de la demande en personnel enseignant.

En examinant la forte diminution du nombre de nouvelles admissions en première année dans les programmes de formation de premier cycle en éducation à l'Université de Moncton, nous pouvons avoir une bonne idée des perspectives d'avenir de ces étudiantes et de ces étudiants francophones du Nouveau-Brunswick. En effet, les nouvelles admissions dans ces programmes ont grandement diminué, au point de passer de 480 en 1991-1992 à 89 en 1996-1997, soit une diminution d'environ 80 % en cinq ans seulement. Le nombre de nouvelles admissions a baissé progressivement pour chacune des autres années entre 1992-1993 et 1995-1996: 274 (1992-1993), 256 (1993-1994), 189 (1994-1995) et 156 (1995-1996), mais ce nombre a augmenté au cours des deux dernières années: 94 (1997-1998) et 159 (1998-1999).

D'autres données sur l'effectif des étudiantes et des étudiants inscrits à temps complet dans les programmes de formation de premier cycle en éducation à l'Université de Moncton entre 1988-1989 et 1997-1998 permettent de préciser leurs

perspectives d'avenir. Les données de la Figure 2 illustrent notamment la forte croissance de cet effectif, lequel est passé de 665 en 1988-1989 à 1 203 en 1991-1992, pour ensuite baisser graduellement à 978 en 1994-1995, avant de connaître une décroissance considérable à partir de cette dernière année (1994-1995) jusqu'à l'année 1997-1998 (n = 345); ce chiffre a augmenté faiblement en 1998-1999, passant à 408.

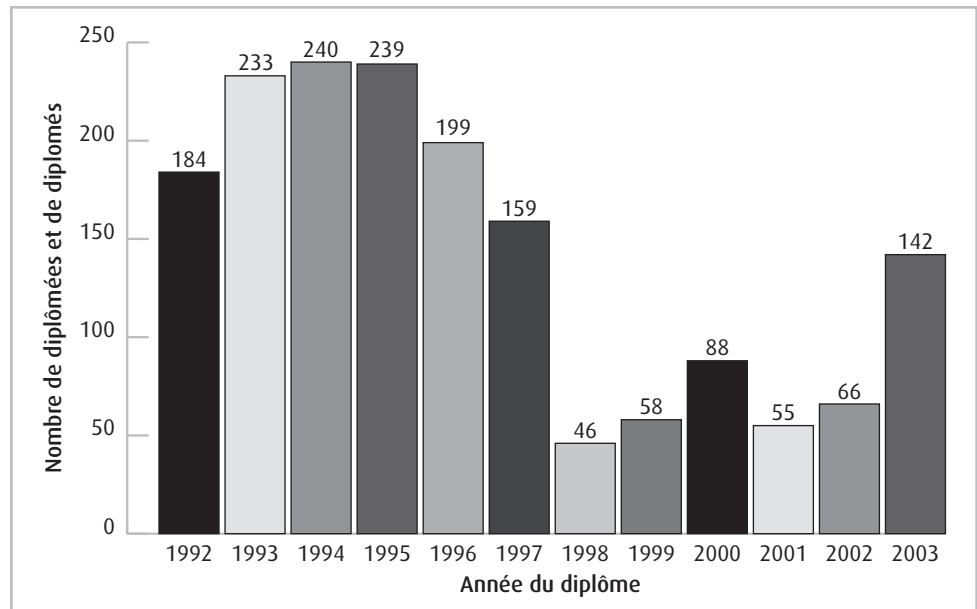
Figure 2. **Effectif étudiant à temps complet dans les programmes de formation de 1^{er} cycle en éducation à l'Université de Moncton (1988-1989 à 1998-1999)**



Grâce à l'information relative au nombre de diplômées et de diplômés des dernières années dans les programmes de premier cycle en enseignement à l'Université de Moncton, les perspectives d'avenir de ces personnes se précisent davantage. On remarque une fluctuation remarquable du nombre de personnes qui ont obtenu leur diplôme de 1992 à 1998 et de celles qui l'obtiendront de 1999 à 2003 (figure 3). Depuis les fortes années 1993 (n = 233), 1994 (n = 240) et 1995 (n = 239), on est passé à 46 titulaires d'un diplôme en 1998³. Les projections pour les années à venir, calculées en fonction du nombre d'inscriptions actuelles, ne s'annoncent pas très élevées non plus, à part l'année 2003. Il convient de préciser que ces projections sont très optimistes, parce que nous savons déjà que 20 % à 30 % des étudiantes et des étudiants qui s'inscrivent à un programme de premier cycle en enseignement ne le terminent pas.

3. Le nombre peu élevé de titulaires de diplômes en 1998 s'explique en partie par le fait que les nouveaux programmes de cinq ans en éducation à l'Université de Moncton qui ont commencé en 1994 ne produiront pas de diplômées et de diplômés avant 1999 (voir Faculté des sciences de l'éducation, 1997).

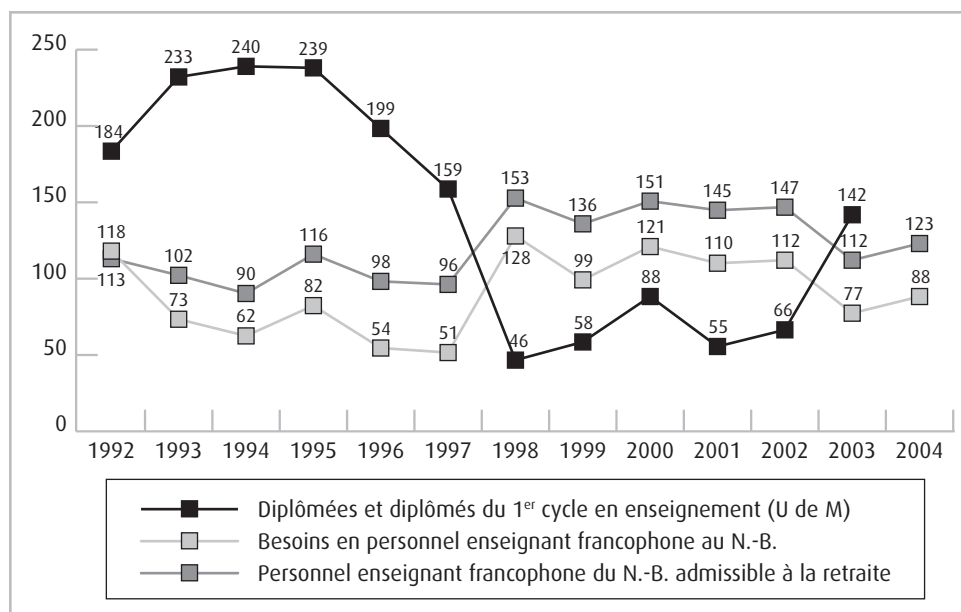
Figure 3. **Diplômées et diplômés dans les programmes de 1^{er} cycle en enseignement à l'Université de Moncton de 1992 à 2003 (les données de 1999 à 2003 sont calculées en fonction du nombre d'inscriptions actuelles)**



Les données de la figure 4 présentent un portrait comparatif et global à l'aide de courbes illustrant, premièrement, le nombre de titulaires de diplômes du premier cycle en enseignement à l'Université de Moncton de 1992 à 2003 (les données des années 1999 à 2003 s'appuient sur des projections qui tiennent compte de l'effectif étudiant actuel), deuxièmement, les besoins en personnel enseignant francophone au Nouveau-Brunswick de 1992 à 2004 et, troisièmement, le nombre d'enseignantes et d'enseignants francophones qui ont pris leur retraite entre 1992 et 1998 ainsi que les projections du nombre de ceux et de celles qui sont admissibles à la retraite de 1999 à 2004. Ces informations nous permettent de mieux comprendre deux facteurs essentiels : le surplus en personnel enseignant francophone survenu au Nouveau-Brunswick depuis le début des années 1990 et les perspectives d'avenir qui s'annoncent plus prometteuses au cours des prochaines années. En effet, le portrait pour les années 1992 à 1997 est très révélateur du trop grand nombre de personnes disponibles pour enseigner pendant cette période. Il illustre par ailleurs à quel point le nombre peu élevé de finissantes et de finissants, la grande demande en personnel enseignant et le taux plutôt élevé de personnel enseignant près de la retraite préparent la voie à de meilleures perspectives d'avenir pour les futurs diplômés et diplômées en éducation. La projection du nombre de diplômées et de diplômés en 2003 semble indiquer un changement de tendance. En soustrayant 30% du total projeté de 142, pourcentage habituel d'étudiantes et d'étudiants qui ne terminent pas leur programme d'études, on parvient à un chiffre approximatif de 100 diplômées et diplômés

pour cette année-là (2003), lequel se rapproche un peu plus des besoins pour cette même année.

Figure 4. **Portrait de l'offre et de la demande en personnel enseignant francophone au Nouveau-Brunswick⁴**



Sources :

- Statistiques de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton (1992 à 2003);
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (1991);
- Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick / New Brunswick Teachers Association (1998).

Discussion et conclusion

Les résultats de cette enquête conduisent à des constatations, dont voici l'essentiel. Nous pouvons affirmer d'abord que, comme ailleurs au Canada (Herry, Maltais et Hinton, 1998; Press, 1997; Samson, Sullivan et Uhl, 1991; Smith et McIntyre, 1996; Tremblay, 1997), le Nouveau-Brunswick a connu un surplus important de diplômées et de diplômés francophones en éducation. Ce surplus s'explique par plusieurs facteurs. Les inscriptions en formation initiale à l'enseignement à l'Université de Moncton étaient nettement plus élevées que par le passé entre les années 1990 et 1995: un effet médiatique ne serait pas étranger à la popularité des programmes de formation à l'enseignement. À la fin des années 1980, les médias annonçaient une pénurie du personnel enseignant sur le plan national, alors que ces

4. Les besoins réels en personnel enseignant francophone au Nouveau-Brunswick ont été calculés en retranchant la diminution annuelle du nombre d'enseignantes et d'enseignants francophones redevable à la baisse des effectifs scolaires francophones au nombre de personnel enseignant francophone du Nouveau-Brunswick admissible à la retraite.

postes disponibles étaient surtout localisés dans certaines grandes villes qui connaissaient un taux élevé d'immigration. Comme le montrent les figures 2, 3 et 4, le nombre d'inscriptions et éventuellement de diplômes décernés a très vite atteint un chiffre qui dépassait de loin les besoins du système scolaire francophone au Nouveau-Brunswick. De fait, au cours de ces mêmes années dans les districts scolaires francophones de la province, il y avait diminution du nombre de postes d'enseignement en raison d'une baisse démographique liée à de faibles taux de natalité et d'immigration et de la fermeture de plusieurs écoles, surtout en milieu rural. Le surplus de personnel enseignant disponible a été marqué également par un taux relativement faible de mobilité chez les finissants et les finissantes.

Par voie de conséquence, le nombre anormalement élevé d'inscriptions dans les programmes de formation à l'enseignement a mené à un faible taux d'obtention de postes en enseignement dans le système scolaire. Ce phénomène inévitable a été à son tour associé à un deuxième effet médiatique. De nombreux finissantes et finissants insatisfaits de leurs chances d'emploi au Nouveau-Brunswick se sont regroupés pour former une association : l'Association des diplômés en éducation à la recherche d'emploi (ADERE). Ce groupe très actif a obtenu une excellente couverture médiatique tant dans les journaux qu'à la radio et à la télévision. L'ADERE a même revendiqué à un moment la fermeture de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton pour une période de deux ans, le temps d'absorber le surplus de titulaires de diplômes. Comme le montre la figure 2, le nombre d'inscriptions a, de fait, diminué considérablement, baisse qui s'explique, toutefois, non seulement par un effet médiatique, mais par une combinaison de facteurs. À la demande de la Faculté des sciences de l'éducation, le Sénat de l'Université de Moncton a établi un contingentement des admissions à partir de 1992. En 1994, de nouveaux programmes de cinq ans ont été créés et le programme postbaccalauréat d'un an est devenu un programme de deux ans (Faculté des sciences de l'éducation, 1997). Des conditions de maintien plutôt exigeantes au sein des programmes d'éducation ont aussi contribué à la baisse des inscriptions. En somme, au cours des dernières années, seule une forte inclination pour l'éducation pouvait expliquer que l'on s'inscrive à un programme de formation à l'enseignement, en raison des perspectives diminuées d'emploi et de l'allongement des études.

Pour des raisons encore imprécises, le vent des perspectives d'emploi en éducation a tourné depuis 1997, l'année du sondage. Les médias font maintenant état d'une pénurie du personnel de suppléance scolaire, alors que deux ans plus tôt, selon eux, il y avait surplus, les listes de suppléance étant allongées en raison du nombre élevé de nouveaux diplômés et de nouvelles diplômées sans emploi. Une autre étude permettrait de déterminer les causes de ce revirement. Nous nous contenterons ici de mentionner celles qui nous semblent les plus plausibles.

Premièrement, la partie du sondage effectuée auprès de l'ensemble des suppléants et des suppléantes francophones de la province a montré que beaucoup de noms figurant sur les listes de suppléance étaient ceux de personnes qui, pour diverses raisons, ne faisaient plus de suppléance ou n'étaient plus disponibles dans la région pour en faire.

Deuxièmement, plusieurs des personnes disponibles pour faire de la suppléance à la fin de leurs études ont trouvé des postes en enseignement ailleurs (par exemple : en Louisiane, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, en Ontario et dans l'Ouest canadien) ou un emploi dans d'autres domaines. Pour certains, le faible salaire gagné en suppléance scolaire contribuerait à décourager les personnes disponibles. Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a récemment annoncé des mesures pour remédier à la situation.

Troisièmement, le ministère de l'Éducation vient de créer plusieurs postes nouveaux dans le système scolaire pour venir en aide aux enseignants et aux enseignantes dans leur travail (préposé ou préposée au tutorat, à la discipline, à l'adaptation scolaire, à l'encadrement ou à d'autres activités éducatives). Beaucoup de jeunes diplômés et diplômées en éducation ont accepté ces postes dans l'attente d'obtenir des postes en enseignement à la première occasion.

Quatrièmement, comme le montre la figure 4, le nombre d'enseignantes et d'enseignants admissibles à la retraite est en hausse depuis 1998 et, pour quelques années encore, le taux de diplomation en éducation à l'Université de Moncton demeurera à un niveau nettement inférieur au seuil des besoins du système.

En conclusion, quelle leçon pouvons-nous retenir de la présente étude? D'abord, il faut rappeler que les fluctuations extrêmes dans les effectifs étudiants (voir la figure 2) sont associées en partie à des effets médiatiques : d'un côté, l'annonce d'une pénurie du personnel enseignant a contribué à une très forte hausse des effectifs étudiants, alors qu'elle était étrangère dans une large mesure à la réalité des francophones du Nouveau-Brunswick; de l'autre, la conséquence logique du premier effet (le surplus de titulaires de diplômes) combinée à une forte couverture médiatique de celui-ci a contribué à une baisse radicale des effectifs étudiants. Il est pour le moins ironique de constater que, sans ces deux fluctuations extrêmes, le nombre d'étudiants et d'étudiantes en éducation à l'Université de Moncton se serait maintenu à environ 650, nombre qui n'aurait pas causé le surplus qu'on a connu et qui serait plus en mesure de répondre aux demandes futures.

En somme, vu le phénomène de la mondialisation qui rend plus complexes les réalités sociales et compte tenu des tendances démographiques très inquiétantes pour les communautés francophones du Canada (Edwards, 1998; O'Keefe, 1998), il y a lieu plus que jamais pour les gouvernements, les universités et la profession enseignante de créer des partenariats et d'assurer une planification continue afin que le nombre et la qualité des enseignants et des enseignantes puissent répondre aux besoins de notre société. En effet, on peut même faire l'hypothèse que la qualité du personnel enseignant et l'implantation d'une pédagogie axée sur la conscientisation et l'engagement des jeunes francophones minoritaires (Landry et Allard, sous presse) seront d'une importance cruciale dans le futur pour contrecarrer les baisses démographiques et l'assimilation linguistique de même que pour contribuer à l'épanouissement des communautés francophones. Donc, il apparaît important de planifier les besoins en personnel enseignant non seulement du point de vue quantitatif, mais surtout en fonction de la qualité de la formation professionnelle.

Références bibliographiques

- ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK / NEW BRUNSWICK TEACHERS ASSOCIATION (1998). *Projection des départs à la retraite: indice âge-service de 85*. Frédéricton, NB, Fédération des enseignantes et des enseignants du Nouveau-Brunswick, 1 p.
- EDWARDS, J. (dir.) (1998). *Language in Canada*. New York, Cambridge University Press, 504 p.
- FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (1997). *Vers une pédagogie actualisante: mission de la Faculté des sciences de l'éducation et formation initiale à l'enseignement*. Moncton, NB, Université de Moncton, 35 p.
- HERRY, Y., MALTAIS, C. et HINTON, A. (1998). Les finissants francophones en éducation de l'Ontario: la situation de l'emploi. *McGill Journal of Education*, 33(2), printemps, 207-220.
- LANDRY, R. et ALLARD, R. (sous presse). L'éducation dans la francophonie minoritaire. Dans J. Y. Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*. Moncton, NB, Les Éditions d'Acadie.
- McINTYRE, F. (1998). Pénurie imminente: la moitié du personnel enseignant de l'Ontario prendra sa retraite au cours des dix prochaines années. *Pour parler profession*, publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, décembre, p. 8-13.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK (1991). *Les besoins en personnel enseignant de 1990 à 2010*. Fredericton, NB, MENB, 23 p.
- O'KEEFE, M. (1998). *Minorités francophones: assimilation et vitalité des communautés*. Ottawa, ON, Patrimoine canadien, 67 p.
- OUELLETTE, J.-G. et LANDRY, R. (1997). *Situation de l'emploi des finissantes et finissants (1992-1996) et perspectives d'avenir en éducation. Résultats sommaires d'un sondage effectué auprès des finissantes et finissants et des suppléantes et suppléants*. Moncton, NB, Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, 41 p.
- PRESS, H. (1997). *Teacher Demand in Canada*. Toronto, ON, University of Toronto, Ontario, Institute for Studies in Education, 18 p.
- SAMSON, R. SULLIVAN, K. et UHL, N. (1991). *A Study of Teacher Supply and Demand for the Canadian Maritime Provinces to the Year 2003-4*. Halifax, NS, Aspotogan Human Resource Development, 388 p.
- SMITH, L. et McINTYRE, F. (1996). *Teacher Supply and Demand: The Coming decade in Ontario. A Forecast Study*. Ontario Association of Deans of Education, 35 p.
- TREMBLAY, A. (1997). Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants? *Revue trimestrielle de l'éducation* (Statistique Canada), 4(1), 53-85.